

# LES EX PERTS

## ➤ ACCESSIBILITE

LES NORMES, LES LOIS, LES PRODUITS  
LES SOLUTIONS



Membre du

**RESEAU SOCODA**

Notre indépendance fait la différence



**Thérond**  
Décoration

### EDITO



**M**adame, Monsieur, le 1<sup>er</sup> Janvier 2015 était la date limite prévue par la loi pour rendre accessibles aux P.M.R. et aux P.A.M. les établissements recevant du public (ERP : les commerces, théâtres, cinémas, cabinets libéraux, mairies, hôtels, établissements scolaires, etc.).

L'ordonnance présentée le 25 septembre 2014 a modifié les dispositions législatives de la Loi du 11 février 2005 et les ERP ont eu jusqu'au 31 septembre 2015 pour s'y engager par la signature d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Cet engagement leur permet dorénavant de réaliser les travaux dans un délai déterminé avec un calendrier précis, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

## L'ACCESSIBILITE C'EST QUOI ?

**E**st considéré comme accessible un établissement recevant du public ou une installation ouverte au public existante permettant, dans des conditions normales de fonctionnement, à toutes les personnes, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu.

Les conditions d'accès des PMR (personne à mobilité réduite) et des PAM (personne aveugle ou malvoyante) doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

Vous trouverez dans ce guide différentes solutions pour faciliter la mise en conformité des établissements dont vous avez la responsabilité. Notre équipe commerciale reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération

**THEROND DECORATION**



Membre du



Notre indépendance fait la différence



## TEXTES REGLEMENTAIRES IMPORTANTS A RETENIR

- Circulaire interministérielle / n°DGUHC2007-53 du 30 Novembre 2007 décrivant les exigences techniques exigées.
- AFNOR / NF P98-351 Août 2010 - Eveil à la vigilance – Dimensions normées, positionnement de dalles podotactiles et par extension de clous podotactiles
- AFNOR / NF P98-352 Juillet 2014 - Cheminements - Bandes de guidage tactiles - Dimensions normées et positionnement.
- AFNOR / BP P96-104 Janvier 2014 - Signalétique de repérage et d'orientation - Couleurs de contraste et panneaux relief braille.

POUR UNE INFORMATION COMPLETE ET PLUS PRECISE, CONSULTER :



[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)  
[www.accessibilite-batiment.fr](http://www.accessibilite-batiment.fr)  
[www.afnor.org](http://www.afnor.org)

## DELAI DE MISE EN CONFORMITE selon le type d'ERP :

CATEGORIE ERP	EFFECTIF DU PERSONNEL ET DU PUBLIC ACCUEILLI	DELAI DE MISE EN CONFORMITE (AVEC AD'AP)	AU PLUS TARD
1 <sup>ère</sup>	Plus de 1500 personnes	6 ans	2021
2 <sup>ème</sup>	Entre 701 et 1500 personnes		
3 <sup>ème</sup>	Entre 301 et 700 personnes		
4 <sup>ème</sup>	Moins de 300 personnes, à l'exception des ERP 5 <sup>ème</sup> catégorie		
5 <sup>ème</sup>	Entre 20 et 300 personnes suivant le type d'ERP - Prise en compte uniquement de l'effectif du public, qui ne doit pas dépasser le seuil fixé par le règlement de sécurité incendie de l'établissement	3 ans	2018
Patrimoine complexe		9 ans	2024



### ➔ NEZ DE MARCHES

Ils doivent être :

- De couleurs contrastées
- Non glissants
- Sans débords



### ➔ CLOUS PODOTACTILES

En haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile.



### ➔ BANDES REPERAGE VITRES

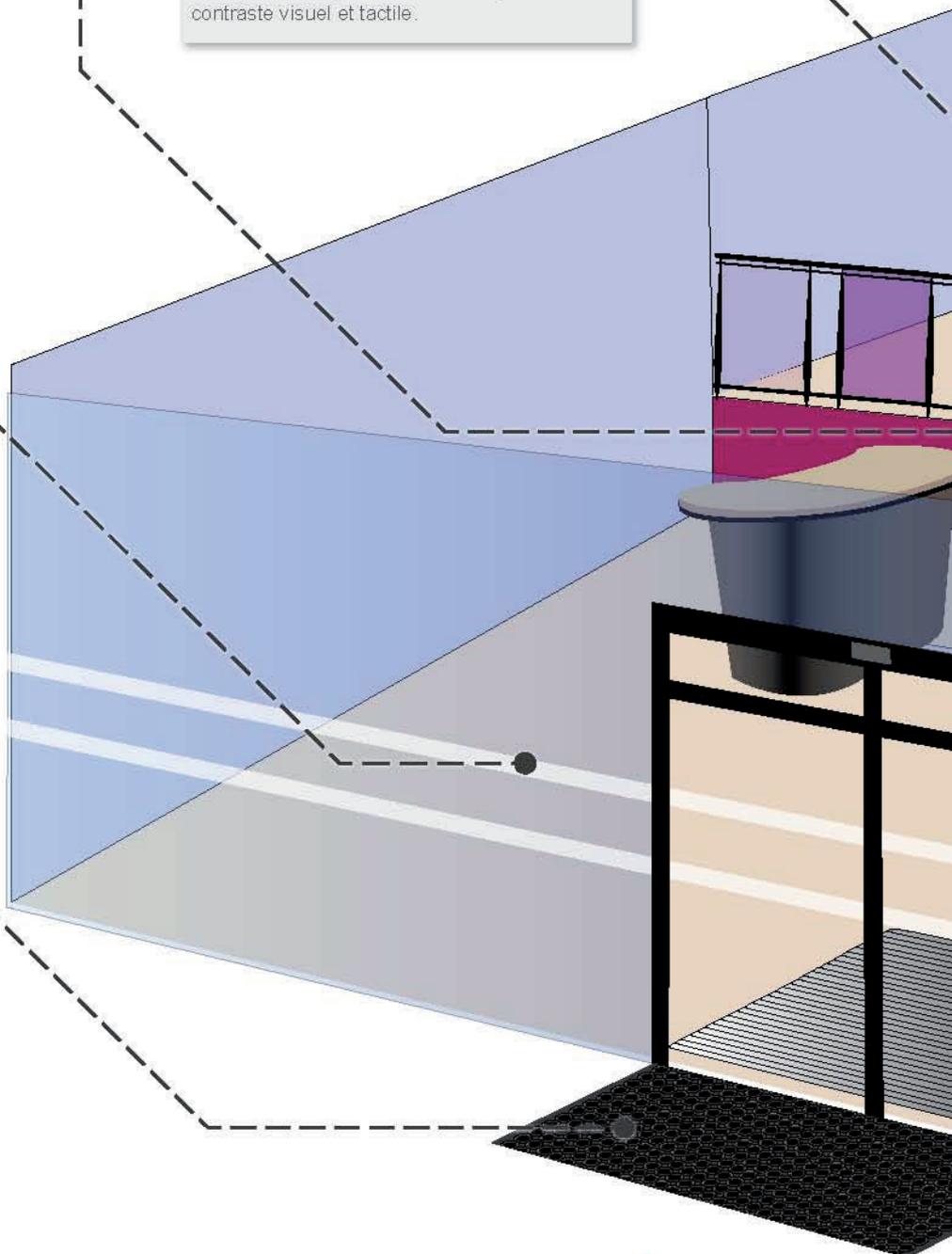
Il est recommandé de disposer à l'intérieur 2 bandes horizontales de 5 cm de large à 1,10 m et 1,60 m de hauteur.



### ➔ TAPIS D'ENTREE

Arrêtés du 1<sup>er</sup> aout 2006 modifiés, art 9 (ERP) et 8 (BHC) Les tapis posés ou encastrés :

- Doivent avoir une dureté suffisante pour ne pas gêner la progression des fauteuils.
- Ne doivent pas créer un ressaut supérieur à 2 cm.
- Le sol doit être non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue.



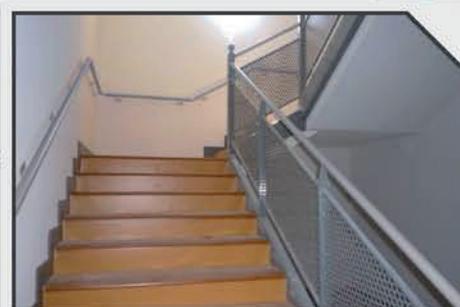
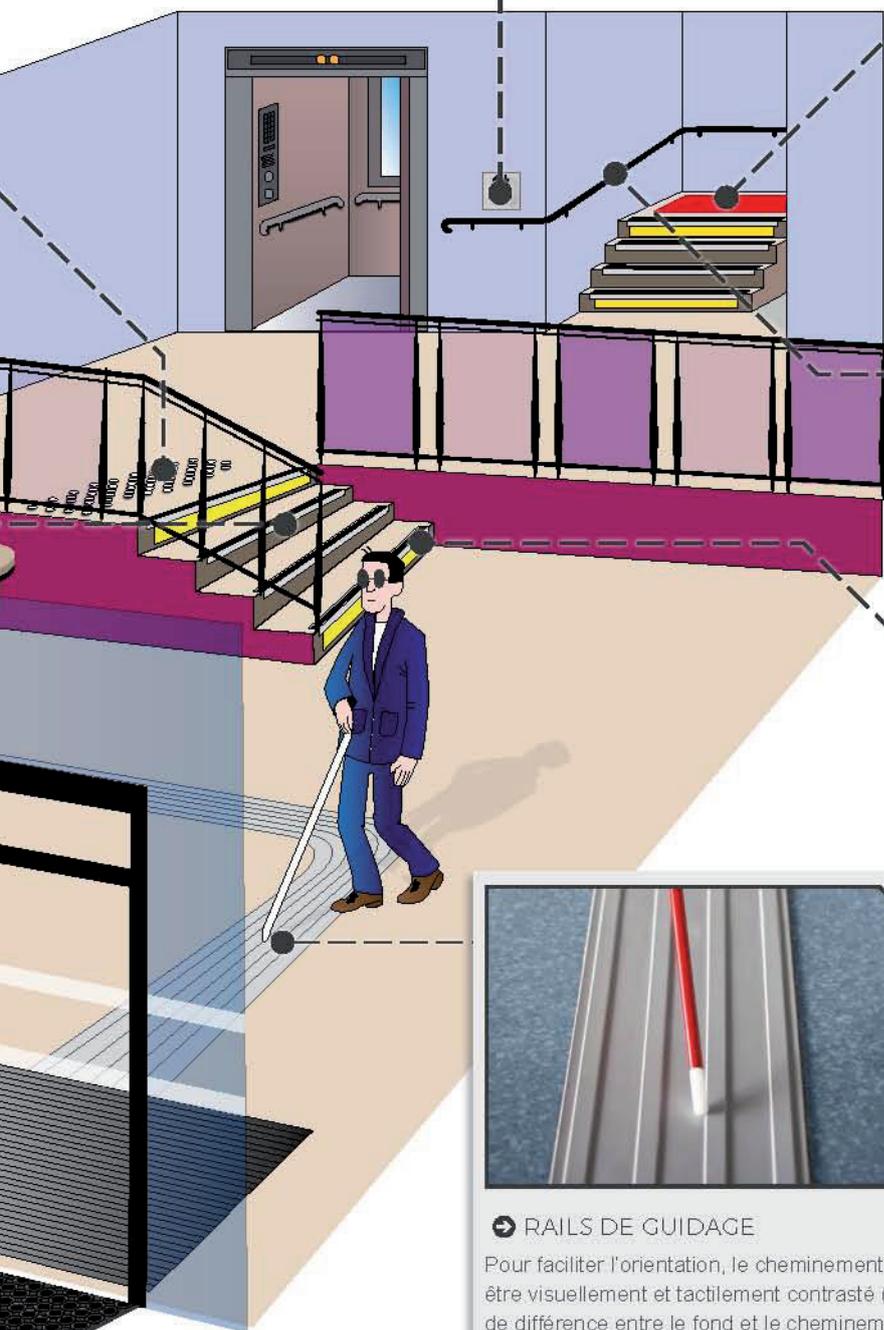


➔ SIGNALETIQUE BRAILLE



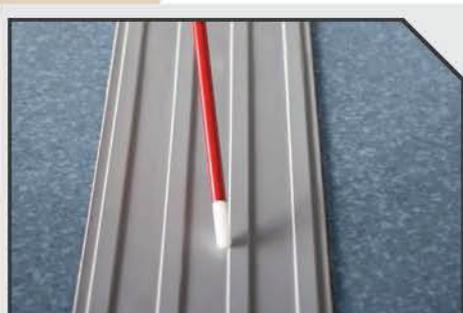
➔ DALLES PODOTACTILES

En haut de chaque volée d'escalier d'au moins 3 marches, un dispositif au sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile.



➔ MAINS COURANTES

Tout escalier de largeur supérieure ou égale à 1,20 m doit comporter une main courante de chaque côté.  
A poser à une hauteur entre 0,80 m et 1 m.



➔ RAILS DE GUIDAGE

Pour faciliter l'orientation, le cheminement doit être visuellement et tactilement contrasté (70 % de différence entre le fond et le cheminement).  
Forme différente suivant le type d'ERP.

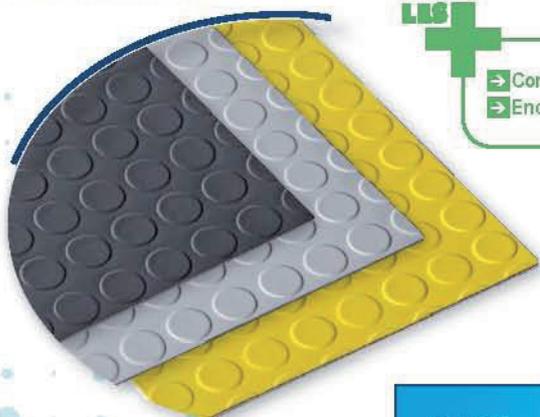


➔ BANDES DE CONTREMARCHES

La première et la dernière marches doivent être pourvues d'une contre-marche d'une hauteur minimale de 10 cm, visuellement contrastée par rapport à la marche.

## DALLES PODOTACTILES «PASTILINE»

INTERIEUR - A COLLER



- Conforme à la circulaire DGHUC 2007-53
- Encastrable et soudable à chaud

MATIERE	COLORIS	EPAISSEUR 3,5 MM 1350 X 400 MM
PVC Souple	Gris foncé	4300
	Gris clair	4301
	Jaune	4302

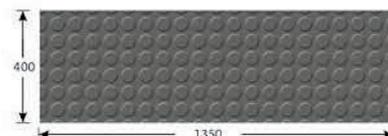


DALLE PVC

Dalles podotactiles avec pastilles pour créer le contraste visuel et tactile avec le sol.

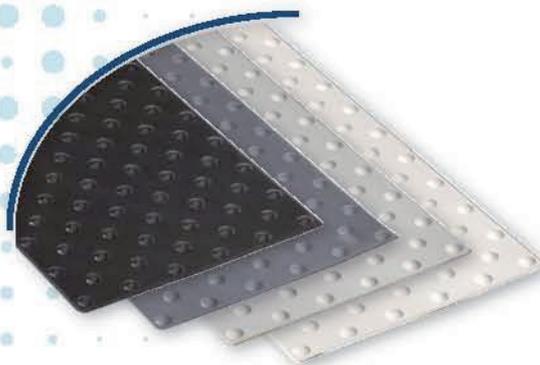
- Adaptées aux personnes non ou mal voyantes.
- Résistantes à l'usure et au feu.
- Traitement de surface de protection, plus fongistatique et bactériostatique.
- Épaisseur totale 3,5 mm.
- Couche d'usure 1,2 mm.
- Peuvent se souder à froid et à chaud.
- Bords arrondis.
- Poids : 1,5 kg la dalle.

A coller avec colle acrylique type Sader Tech V8.



## DALLES PODOTACTILES «ACCESSDAL»

INTERIEUR - ADHESIF



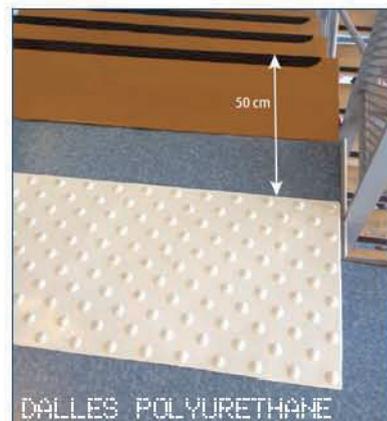
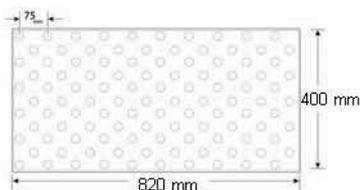
- Conforme à la norme NFP 98351
- Pose facile, convient sur : Carrelage, Sol résine, Sols PVC, Béton Lisse, Parquet, Stratifié, Peinture époxy.



Avant d'appliquer assurez-vous que :

- le sol soit sec, propre et exempt de poussières, gravillons, graisses, huiles ... (dégraisser à l'acétone)
  - le sol soit parfaitement lisse (carrelage : combler les joints)
- Sur ciment ou similaire, il est recommandé d'appliquer un primaire d'accrochage classique pour revêtements de sols au préalable. Après avoir encollé, maroufler et vérifier que les rebords soient bien adhérents au support. Bien maroufler.

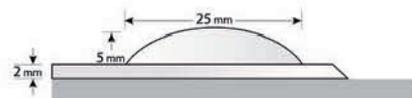
MATIERE	COLORIS	EPAISSEUR 7 MM 820 X 400 MM ADHESIVEES
Polyuréthane	Noir Ral 9004	4440
	Gris foncé Ral 7015	4441
	Gris clair Ral 7040	4442
	Blanc Ral 9016	4443



DALLES POLYURETHANE

Dalles podotactiles en résine polyuréthane. Teinté dans la masse assurant un système d'éveil à la vigilance au sol, destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes.

- Classement feu Cfl-s1.
- Souples, faciles à poser.
- Existents en adhésives et à coller.
- Bonne résistance à la déchirure.
- Anti-glisse.
- Faible encrassement.
- Bords biseautés.





**EXIGENCE DE LA LOI \***

En haut de l'escalier et sur toute sa longueur doit être posé un revêtement de sol ou un dispositif à 50 cm de la première marche et ainsi éveiller la vigilance grâce à un contraste visuel et tactile.

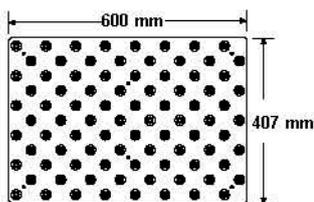
\* Accessibilité des personnes en situation de handicap visuel ou de mobilité réduite aux établissements recevant du public (ERP)

**DALLES PODOTACTILES «DALUM»**

EXTERIEUR & INTERIEUR - A FIXER



- Conforme à la norme NFP 98351
- Extérieur/ intérieur
- Fort pouvoir antidérapant



MATIERE	EPAISSEUR 7 MM 600 X 407 MM
Aluminium brut larmé	4203
Boîte de 200 vis Inox Ø 3,5 x 35 mm Cruciforme	94139



DALLES METALLIQUES

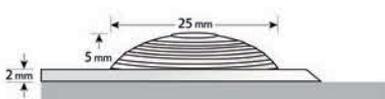
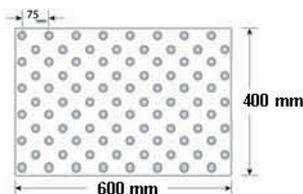
Dispositif tactile et visuel destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes d'un danger imminent sur leur cheminement. Dalle très esthétique en tôle aluminium brut larmé emboutie d'épaisseur 1.5 mm, avec reliefs grain de riz qui lui confèrent de très bonnes qualités antidérapantes. Dalle percée. Fixation par vis Ø 3.5 x 35 mm en inox non fourmies. Poids : environ 2 kg.

**DALLES PODOTACTILES «EXTELINE»**

EXTERIEUR - A COLLER



→ Conforme à la norme NFP 98351



MATIERE	COLORIS	EPAISSEUR 7 MM 600 X 400 MM
Méthacrylate	Blanc	4206



DALLE METHACRYLATE

Dispositif tactile et visuel destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes d'un danger imminent sur leur cheminement tels que :

- Traversée de chaussée
- Bordure de quai ferroviaire
- Arrêt de bus
- Escaliers en extérieur ...

Fabriquée en résine méthacrylate, la dalle est d'une grande souplesse, ne jaunit pas aux UV, très résistante à la déchirure, d'une excellente anti- glissance (même mouillée) et d'un encrassement faible. Poids 1,8 kg. A coller à la colle METACOL (Méthacrylate). Pour supports béton et enrobé, appliquer un primaire d'accrochage METAPRIM. Coefficient de glissance CEBTP 0.54.



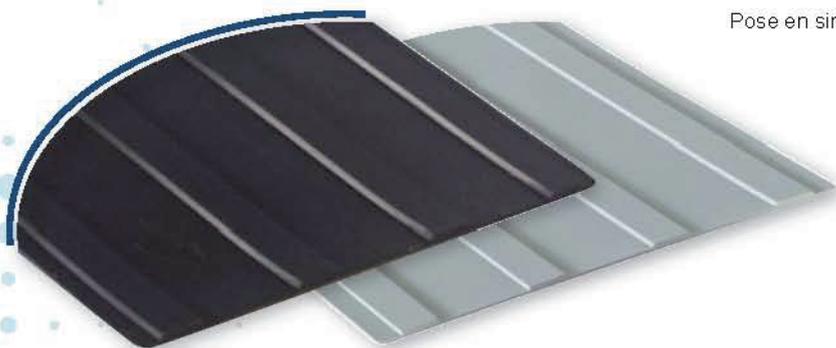
### EXIGENCE DE LA LOI \*

Pour faciliter l'orientation, le cheminement doit être visuellement et tactilement contrasté (70% de différence entre le fond et la cheminement).

\* Accessibilité des personnes en situation de handicap visuel ou de mobilité réduite aux établissements recevant du public (ERP)

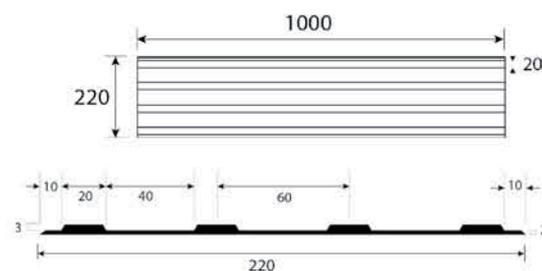
## RAIL «TACTILINE 4GCI/3-5»

INTERIEUR - POUR TOUS LES ERP 3 À 5 - ADHESIF



Pose en simple rail - 4 nervures.

POLYURÉTHANE	DIM. 100 X 22 CM
Noir	4266
Cris Ral 7040	4267



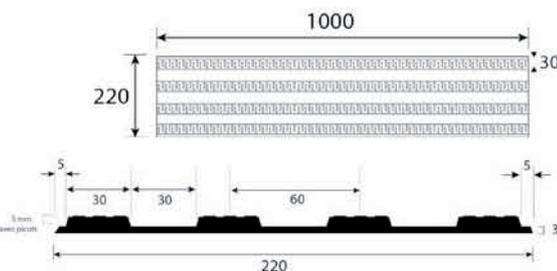
## RAIL «EXTELINE 4GCE/1-5»

EXTERIEUR - POUR TOUS LES ERP 1 À 5 - A COLLER



Pose en simple rail - 4 nervures.  
A coller à la colle METACOL (Méthacrylate).

Résine méthacrylate	Dim. 100 x 22 cm
Blanc	4236



## BARRETTES «ROM-LINE»

INTERIEUR - POUR TOUS LES ERP 3 À 5 - ADHESIF

Système breveté. Fixation ultra résistante sur tout revêtement de sol !

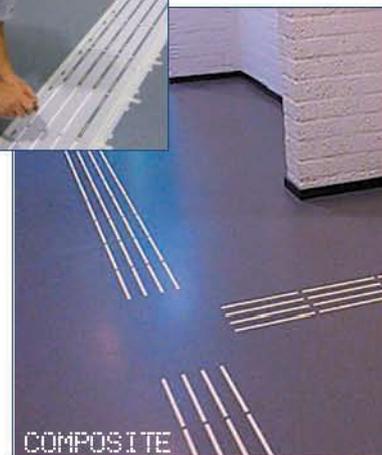
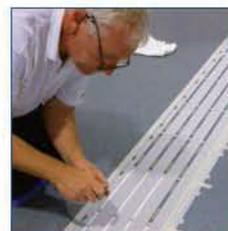
Guidage linéaire.

Barrettes podotactiles composites enrichies de fibre de verre, à très grande résistance :

- à l'usure
- à l'encrassement
- aux rayures
- aux UV
- aux agents chimiques
- antiglissant

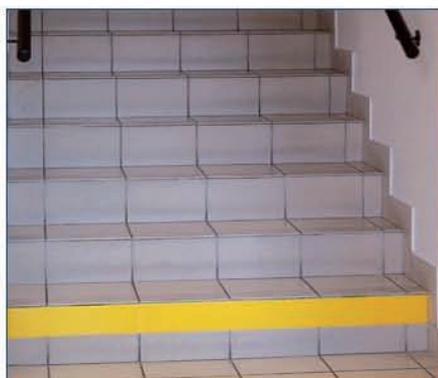
Se fixent au sol par une combinaison d'adhésifs : Bande adhésive pour une adhésion et mise en service immédiate + une colle spéciale epoxy qui assure une adhésion durable.

- Dim. barrette : L 286 x l 12 x ep. 3 mm
- Espacement entre chaque barrette donné par le gabarit :
  - Entraxe latéral : 60 mm
  - Espacement longitudinal : 14 mm pour permettre l'évacuation de l'eau et des poussières lors du nettoyage
- 1 cartouche pour 150 barrettes environ



KIT 40 BARRETTES - SOIT 3 M X 4 LIGNES	
Blanc Ral 9001	4385
Cris anthracite Ral 7016	4386

### BANDES CONTREMARCHES - ADHESIVES



Bandes adhésives haute performance pour mise en contraste visuel des contremarches. En PVC, à l'aspect légèrement martelé, résistant à la déchirure et au vieillissement accéléré dû aux coups de pieds. Largeur : 10 cm. Se colle sur support lisse: bois, sols PVC, carrelage... Si exposition à la chaleur (baies vitrées) appliquer un primaire d'accrochage.

**Épaisseur 350 microns = 0,35 mm**

Très épais, plus particulièrement adapté au grand trafic.

PVC COLORIS		DIM. 10 M X 10 CM
Noir		6447
Blanc		6445
Jaune		6446
Rouge		6448

**Épaisseur 75 microns = 0,075 mm**

Pour trafic moyen.

PVC COLORIS		DIM. 10 M X 10 CM
Noir		6457
Blanc		6455
Jaune		6456
Rouge		6458



#### EXIGENCE DE LA LOI \*

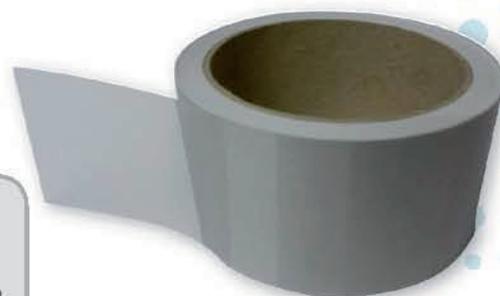
La première et la dernière marche doivent être pourvues d'une contremarche de 10 cm visuellement contrastée par rapport à la marche.

\* Accessibilité des personnes en situation de handicap visuel ou de mobilité réduite aux établissements recevant du public (ERP)

### BANDES REPERAGE VITRE - ADHESIVES



Il est recommandé de disposer à l'intérieur deux bandes horizontales de 5 cm de large situées respectivement à 1,10 m et 1,60 m de hauteur.



Film adhésif polymère en PVC dépoli effet sable à fixation permanente pour repérage des surfaces vitrées.



#### EXIGENCE DE LA LOI \*

Les parois vitrées sur le cheminement doivent être repérables pour des personnes de toutes tailles à l'aide d'éléments contrastés.

\* Accessibilité des personnes en situation de handicap visuel ou de mobilité réduite aux établissements recevant du public (ERP)

MATIERE	DIM. 10 M X 5 CM
PVC dépoli	6465



## EXIGENCE DE LA LOI

Circulaire interministérielle n°dGuHc 2007-53 du 30/11/07 indique :  
L'escalier, quelle que soit sa conception, doit comporter une main courante de chaque côté.

Toute main courante doit répondre aux exigences suivantes :

- Etre située à une hauteur comprise entre 0,80 m et 1,00 m,
- Se prolonger horizontalement de la longueur d'une marche au-delà de la première et de la dernière marche,
- Etre continue, rigide et facilement préhensible,
- Etre différenciée de la paroi support grâce à un contraste visuel.

## LINEA' ESCORT MAIN COURANTE



- Une protection adaptée aux sollicitations, un design unique dans l'ensemble du bâtiment
- Une ergonomie exclusive
- Conforme à la Circulaire interministérielle sur l'accessibilité n° DGUHC 2007-53 du 30/11/07



### Hygiène

- Une conception permettant de faciliter le respect d'une hygiène optimale.
- Pas d'aspérité / éléments faciles à nettoyer
- Présence d'un joint bactéricide entre les accessoires et le profilé.

### Résistance



- Résistance inégalée dans sa version renforcée, à des chocs de 110 joules\* correspondant à un impact supérieur à 320kg à 3km/h, pour une solide protection contre les impacts de lits médicaux, chariots de nourriture, brancards d'urgence, Rolls à linge.

\* Tests de résistance aux chocs de la Gamme Linea par le laboratoire GINGER CEBTP



Une main courante au design unique dans tout le bâtiment, quelle que soit la résistance aux impacts requise.  
Une ligne moderne et épurée, un design différenciant et une ergonomie approuvée.

PROTECTION  
DES **MURS**



Clinique Sarrus Teinturiers - Coloriste N. Bernat

Tous les établissements recevant du public sont confrontés aux mêmes difficultés : l'usure et la dégradation prématurée de leurs locaux. Dans les couloirs, les murs, angles et portes subissent les chocs des chariots et le passage répété des personnes.

Dans les blocs opératoires ou les salles blanches, l'asepsie est la priorité absolue.

**Pour vous apporter la réponse appropriée, SPM a mis au point et testé des solutions autour de trois familles de produits :**

**les pare-chocs, les plaques et les panneaux de protection décoratifs.**

Tous résistent aux impacts, aux germes et aux agressions des agents nettoyants. Conçus à partir de PVC antibactérien teinté dans la masse, ni l'entretien, ni le temps qui passe n'altéreront la couleur d'origine.



Dans les établissements de santé et autres collectivités, les portes sont soumises à rude épreuve : chocs des chariots, des brancards et de tout matériel roulant, qui viennent percuter la porte de face ou de côté sur les chants et les huisseries exposés et particulièrement sensibles.

**SPM a développé une gamme de panneaux de protection et de plaques de propreté.**

Découpés au jet d'eau ou à la scie, pliés en L ou en U, ils s'adaptent à toutes les menuiseries.

Si protéger est une nécessité, on peut aussi y ajouter une touche décorative avec les découpes originales proposées par SPM.



EHPAD Ayzac Ost (65)

PROTECTION  
DES **PORTES**

